

LES USAGES DE WHATSAPP EN PÉRIODE DE CRISE AU SÉNÉGAL : ENTRE FAKENEWS ET FACT- CHECKING

Sokhna Fatou SECK-SARR

*Département Communication,
Université Gaston Berger de Saint-Louis Sénégal
sokhna-seck.sarr@ugb.edu.sn*

Résumé :

Cette recherche analyse les fausses nouvelles et les pratiques de vérification observées sur WhatsApp lors des manifestations sociopolitiques de juin 2023 au Sénégal. L'étude revisite les théories de la rumeur et de la propagande afin de délimiter le cadre des fake news. Elle s'appuie sur un corpus de statuts partagés sur WhatsApp. Les résultats démontrent une proportion importante de rumeurs provoquées à des fins de propagande politique, des fake news provenant de sources officielles, une défiance politique et médiatique exacerbée. Une dynamique de fact-checking s'observe à travers des enquêtes menées par les médias internationaux notamment sur la rumeur qui a cristallisé le plus d'attention « les nerfis » ou les « forces occultes ». Pendant ce temps les médias nationaux sous le prisme de la censure ou de l'autocensure, sont restés silencieux, créant un cadre propice aux faux contenus sur un canal alternatif WhatsApp.

Mots- clés: *usages, désinformation, fake news, fact-checking, WhatsApp*

Abstract:

This research analyses the fake news and verification practices observed on WhatsApp during the June 2023 socio-political protests in Senegal. The study revisits the theories of rumour and propaganda in order to delimit the framework of fake news. It is based on a corpus of statuses shared by ordinary people. The results show that a significant proportion of rumours are provoked for political propaganda purposes, that fake news comes from official sources, and that political and media distrust is exacerbated. A dynamic of fact-checking can be observed alongside the investigations carried out by the international media, in particular on the rumour that has crystallized the most attention, "the nerves" or "occult forces". Meanwhile, the national media, under the prism of censorship or self-censorship, remained silent, creating a framework conducive to false content on an alternative channel WhatsApp.

Keywords: *uses, misinformation, fake news, fact-checking, WhatsApp*

Introduction

Popularisées par Donald Trump en 2016, à l'occasion de l'élection

présidentielle américaine, les *fake news* restent depuis lors liées aux débats publics (Badouard, 2018) et aux campagnes présidentielles comme ce fut le cas en France (Troude-Chastenet, 2018; Joux et Pélissier, 2018; Daignes, 2019), au Brésil (Chavalarias, 2018) et en Afrique (Ovoundaga, 2020; Sow et Badji, 2022). Avec l'arrivée de la pandémie du coronavirus en 2019, le phénomène s'est amplifié donnant lieu à une avalanche d'informations partiellement ou totalement fausses (Wardle, 2017b; Cardon, 2019; Viallon et al.2021; Liu,2021). Les *fake news* se développent aussi lors des mouvements sociaux (Mercier, 2017 ; Beltifa, 2018), celui des Gilets Jaunes est d'ailleurs parti d'une rumeur « Marrakech/Aix-la-Chapelle » (Lalbat, 2019). Au Sénégal, Samba Badji (2022)¹, dressant un diagnostic de l'écosystème des fausses informations, propose une cartographie des acteurs dont en première ligne de mire les politiques, suivis par les médias et enfin les usagers des réseaux socionumériques.

Afin de contrer les *fakes news*, les initiatives de *fact-checking* se déploient. En Afrique, les initiatives restent encore embryonnaires. *Africa Check* se positionne en leader au Sénégal et certaines chaînes de télévision intègrent une rubrique *fake news* dans les grilles consacrées à l'actualité sur Internet. Les recherches menées jusqu'ici confirment la cristallisation des *fake news* au niveau des plateformes numériques (Facebook et Twitter) et des « téléphones mobiles » (Figeac et al., 2020). Aujourd'hui *YouTube*, *Tik Tok* et *WhatsApp* sont en train de se positionner en véritables caisse de résonance dans la circulation des *fake news*.

Dans la continuité des travaux sur les *fakes news* et la vérification des faits, cet article se propose d'étudier la circulation des faux contenus partagés au quotidien sur *WhatsApp* lors des manifestations de juin 2023 au Sénégal. Ces mouvements issus d'un feuilleton judiciaire ayant débuté en mars 2021, teintés d'enjeux politiques, de défiances politique et médiatique, ont donné lieu à une vague de *fake news* / *rumeurs* produites, diffusées et partagées largement auprès des internautes. Quelles sont les fausses informations partagées, d'où proviennent – elles ? Dans quel registre s'inscrivent-elles (rumeurs, propagande, ou fausses nouvelles)? Quelles sont les logiques politiques, qui sous-tendent la circulation de ces *faux contenus*? Quelles sont les pratiques de vérification mobilisées?

¹ L'écosystème des Fausses Informations au Sénégal: Une vue D'ensemble/ Senegal's *Fake news* Ecosystem: An Overview. Repéré à (eddwestafrica.org)

Comment les médias et l'État sont perçus durant ces périodes de défiance ?

Une série de questionnements qui envisage d'emblée que les *fake news* sont des rumeurs provoquées par des jeunes sympathisants disposant aussi de compétences médiatiques, d'autre part que les fausses informations constituent une composante clé dans les stratégies de propagande politique mais aussi qu'elles accentuent la défiance politique et la méfiance médiatique.

Afin de vérifier ces hypothèses, l'article procède à une analyse de contenu de trois cent trente-six (336) statuts² *WhatsApp*. Entendus ici comme des *stories*, les statuts sont composés d'images, de vidéos, de *posts*, de commentaires, capturés sur la période du 1^{er} au 15 juin 2023 auprès d'une quarantaine (40) de contacts, ayant partagé de façon régulière des informations durant les manifestations. L'article précise d'abord l'ancrage théorique à travers sa proximité avec les théories de la rumeur, de la propagande et de la désinformation. Il relève les *fake news* les plus partagées dans les deux camps celui de l'opposition et du gouvernement. Enfin, l'étude aborde le cadre propice de la circulation des *fake news* caractérisé par une défiance de l'état, une méfiance des médias et des pratiques de censure.

1. Cadre théorique

La recherche s'inscrit dans les travaux sur les *fakes news* et le *fact-checking* récemment documentés par les sciences de l'information et de la communication. Concernant les *fakes news*, malgré l'indétermination et/ou le caractère polysémique qui l'entourent (Lilleker, 2017), son origine étasunienne dans les années 1990 (The Onion et The Daily Show with Jon Stewart) semble faire l'unanimité (Dentith, 2017 ; Ramakrishna, 2018 ; Dauphin, 2019; Sauvageau *et al.*, 2018 ; Bourdin et Le Bras, 2018), mais sa nouveauté est à relativiser. En effet, sa relation avec « d'autres

² Le statut dans l'onglet Actus (anciennement Statut) permet de partager des mises à jour avec du texte, des photos, des vidéos et des GIF qui disparaissent au bout de 24 heures. Vous pouvez envoyer des mises à jour de statut à des personnes ou en recevoir de leur part lorsque celles-ci font partie de vos contacts et qu'elles vous ont également enregistrées comme contact. Repéré à https://faq.whatsapp.com/643144237275579/?locale=fr_FR&cms_platform=android23

phénomènes mieux connus et étudiés tels que les rumeurs, les théories du complot, la propagande ou la désinformation » (Giry, 2020) est souvent évoquée. A ce propos, les théories antérieures permettent de délimiter si possible « un territoire autonome *des fake news* afin d'en faire un concept opératoire » (Giry, *ibid.*).

1.1 Théories de la rumeur et de la propagande

Les travaux sur les rumeurs remontent à plus d'un siècle Morin (1982). Du latin *rumor*, la rumeur sert à qualifier un « bruit » informel, une nouvelle qui se propage dont la source est anonyme et la véracité est incertaine, mais qui semble crédible et qui est présentée comme véridique (Dauphin, 2019). Marc Bloch, emploie l'expression de « fausse nouvelle » comme un synonyme de « rumeur », selon lui, « une fausse nouvelle naît toujours de représentations collectives qui préexistent à sa naissance ». (1999 :48-49). Florian Dauphin (2019) considère la « fausse nouvelle » comme un synonyme de « rumeur provoquée » pour désigner l'intentionnalité d'un message faux (ou *fake news*). Ce dernier considère la rumeur peut être aussi déclenchée et devenir propagande.

Harold Lasswell un des auteurs fondateurs, envisage la propagande comme une arme qui vise à être efficace et à « maximiser le pouvoir » (1927). Selon Jacques Ellul, la propagande constitue « une présentation tendancieuse, partielle et orientée d'éléments pouvant être réels mais qui cherchent à mettre en avant la position, les intérêts ou les préférences idéologiques et politiques de l'émetteur de l'énoncé (1962). Elle diffère ainsi de la fake news, laquelle ne vise pas « à imposer, par l'intériorisation ou l'imposition d'une forme symbolique de contrainte, une vision du monde, un mode de vie, un système économique ou une façon d'être » (Giry, *op.cit.*). Dans sa perspective politique, la propagande renferme un « caractère direct, délibéré et coercitif » perceptible dans « en priorité dans les régimes totalitaires » (Troude-Chastenot, 2006). Malgré les similitudes entre les deux notions, précise Florian Dauphin (2019), la propagande est verticale, elle vient d'en haut pour contaminer le « peuple », or les fausses nouvelles se transmettent davantage dans l'horizontalité. Toutefois avec les RSN, la propagande peut devenir horizontale, ou « intérieure » (Badouard, 2018). En outre le terme « *fake news* » s'applique presque exclusivement à l'information circulant sur internet et les RSN, tandis que la propagande s'effectue par les médias traditionnels (affichage, radio, presse, cinéma, télévision). Aujourd'hui, les notions de

propagande et de rumeurs se confondent dans l'expression « *fake news* », pour désigner une « information mensongère ou délibérément biaisée » ou encore la création et le partage délibéré d'informations fausses (Wardle, 2017), se rapprochant ainsi de la désinformation.

Employée par les soviétiques dès le début des années 1920 (Durandin, 1993 : 18), la désinformation constitue « une technique de manipulation de l'opinion publique par la diffusion d'informations fausses, véridiques mais tronquées, ou véridiques avec l'ajout de compléments faux, l'objectif est de donner une image erronée de la réalité, à des fins politiques ou militaires, à une opinion publique d'un camp adverse » (François, 2016). La désinformation et les *fake news* divergent car la première reste « l'apanage des dominants politiques des régimes représentatifs ou autoritaires [et] participe au même titre que la propagande de stratégies mises en œuvre par les gouvernants afin de peser sur l'opinion publique » (Giry, *op.cit.*). Tandis que les *fake news* proviennent principalement de groupes minoritaires ou marginaux (outsiders). Ces rappels permettent de circonscrire graduellement l'ancrage théorique des *fake news*.

1.2 Vers un cadrage théorique des fake news

D'un point de vue légal, le code pénal sénégalais considère les fausses nouvelles comme « des informations fausses ou trompeuses [...] de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers, [...] faite ou non de mauvaise foi, ayant entraîné la désobéissance aux lois du pays ... ». (1965, article 255)³. D'un point de vue canonique, « la *fake news* est sciemment conçue comme fausse, erronée ou fallacieuse afin d'emporter l'adhésion du récepteur ou du public » (Giry, *op.cit.*) renfermant ainsi une dimension manipulateur, à savoir « une série de procédures et de moyens mis en œuvre pour obtenir le consentement » (D'Almeida, 2017, 23). Au regard de ces acceptions, « il apparaît que les *fake news* reprennent certains traits » des rumeurs, de la propagande et de la désinformation mais semblent se situer « tout à la fois au carrefour, en deçà et au-delà » (Giry, *op.cit.*) de ces concepts. Six traits cumulatifs contenus dans l'énoncé, caractérisent les *fake news* selon Julien Giry :

³ Code Pénal Sénégal (1965). Repéré à Senegal - Loi n°1965-60 du 21 juillet 1965 portant Code penal (www.droit-afrique.com)

« la mise en circulation volontaire dans l'espace public, en particulier l'espace numérique, par des *acteurs sociaux identifiés* ou identifiables, *d'énoncés performatifs délibérément faux* et mensongers [dans une *perspective de contournement* et/ou de la remise en question des processus légitimes de régulation du marché de l'information (gate-keeping). Ces énoncés mobilisent *des affects, des stéréotypes symboliques*, des préjugés collectifs ou des cognitions propres à *leur univers d'énonciation* et ils sont sciemment conçus afin de tromper le public en vue de *retombées politiques et/ou économiques* favorables à leurs auteurs et/ou défavorables à leurs adversaires, opposants ou concurrents » (2020).

Dans le cadre de cet article, les énoncés qui ne remplissant pas ces critères cumulatifs seront classés dans les registres de la « rumeur », de la « propagande » ou de la « désinformation » selon les caractéristiques pré-identifiées, les acteurs mobilisés et les pratiques dominantes. Sachant qu'en réalité les notions de « rumeur », de « propagande » et de « *fake news* » s'entrecroisent (Dauphin, 2019) dans les pratiques de vérification des faits.

1.3 Fact-checking versus debunking

En référence à ses origines étatsuniennes, Laurent Bigot procède à une analyse critique de la pratique du *fact-checking* dans les médias français depuis 2008, et montre dans une perspective constructiviste, que la vérification des faits constitue un « traitement journalistique fruit de choix éditoriaux, sélectif et finalement reflet biaisé de la réalité et de la vérité » (2019 : 25). Pour Françoise Laugée, il s'agit aussi d'une « pratique journalistique qui consiste à contrôler l'exactitude des informations ou la cohérence des propos délivrés par les hommes politiques... » (Laugée, 2011 : 52). Ces auteurs conviennent que le *fact-checking* est essentiellement axé au départ sur la vérification des citations politiques, pour être graduellement orienté vers le *debunking*, c'est-à-dire la validation de rumeurs lues et entendues sur le Web. Ils ont aussi souligné le fait que la vérification *a priori* (avant publication) incarnée dans les années 1920 s'est transposée vers une vérification *a posteriori* (après publication). Face à ces mutations, le *fact-checking* semble aller aujourd'hui au-delà d'un genre journalistique (Seck-Sarr, 2022), avec des expériences participatives citoyennes ainsi que des visées économiques et politiques.

2. Méthodologie

L'étude met à profit une conjoncture de crise politique aiguë au Sénégal marquée par des mouvements de manifestations en mars 2021 puis en juin 2023. Pour rappel, au début de l'affaire dénommée « *sweet beauté* »⁴, des émeutes avaient éclaté en pleine pandémie du coronavirus (Seck-Sarr, 2023). Les manifestations intervenues en juin 2023 suite à l'annonce du verdict du procès opposant Ousmane Sonko (principal opposant politique) et une jeune femme, se sont déroulées dans un contexte politique très polarisé et tendu, marqué par un flot de *fake news* relayées sur les RSN. L'application *WhatsApp*, très populaire au Sénégal, est devenue un tribunal médiatique dans lequel informations vérifiées et *fake news* se confondent (Huyghe, 2018). L'analyse se concentre donc sur *WhatsApp*, même si à travers le corpus, des contenus provenant de *Twitter*, *YouTube* ou encore *Tik Tok* sont partagés.

2.1 Approche par capture d'écran

Dans le cadre de ce travail la capture d'écran est mobilisée comme méthode, car elle constitue le protocole phare pour la collecte d'exemples et la présentation des contenus numériques (Paveau, 2017). La capture d'écran statique constitue l'alternative dont disposent les chercheurs pour présenter des analyses ponctuelles. De ce fait, les dispositifs numériques proposent presque tous une fonctionnalité de capture instantanée sous forme de photographie. Sur les *smartphones*, l'image est directement stockée dans la galerie photo, dans un dossier intitulé "captures d'écran" ou "*screenshots*"

La démarche a consisté à de suivre de bout en bout les statuts publiés sur *WhatsApp* pour y analyser des informations estampillées « fake » ou pouvant être considérées comme des *fake news* ainsi que des énoncés vérifiés. Envisagés ici comme des *stories*, les statuts capturés sur la période du 1^{er} au 14 juin 2023 servent de corpus à cette recherche. Une simple observation journalistique accompagnée d'une capture d'image des statuts partagés, comme cela a été envisagé au départ, paraît insuffisante, puisque

⁴ L'affaire « Sweet Beauty » renvoie au procès opposant Adjil Sarr et Ousmane Sonko. Ce dernier accusé de viol et de menaces de mort a été acquitté par le tribunal et condamné à 2 ans de prison ferme pour corruption de jeunesse. L'affaire a déclenché des émeutes en mars 2021 et le verdict du 01 juin 2023 a donné lieu à de violentes manifestations.

les statuts sont en mouvement permanent donc instables. La capture dynamique a permis de sauvegarder la trace des différents statuts dans leur déroulement temporel.

Une quarantaine (40) de contacts, ayant tous partagé de façon quotidienne et régulière des statuts sur *WhatsApp* durant la période de crise sont concernés par la collecte de données. Il s'agit de jeunes (25), militants et sympathisants du parti les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef)⁵, de partisans du régime en place (Alliance pour la République (APR) et Benno book Yakar)⁶ relativement timides durant les manifestations, de « neutriotes »⁷, engagés dans la vérification des faits, de membres de la société civile (3), de journalistes en début de carrière (6) (dont deux tv, un correspondant local, un pigiste, un radio, une presse en ligne). Au total trois cents trente-six (336) statuts composés d'images, de vidéos, de *posts*, de commentaires sont étudiés.

L'étude présentée ici se focalise sur les statuts reliés aux catégories « *fake news* » (84) et « *fact checking* » (84). Les articles contenus dans les autres catégories du corpus notamment ceux ayant trait au nombre de victimes (41), aux défiances médiatique (24) et politique (55) contribuent à une meilleure compréhension du contexte les médias internationaux (24) ou les déclarations de l'avocat international Juan Branco (19). Certes le corpus constitué de façon manuelle paraît restreint comparé au flux de contenus produits, diffusés et partagés, mais il permet de relever les *fakes news*, les rumeurs, les tentatives de propagande et les pratiques de vérification des faits.

3.Fakenews et rumeurs provoquées

Il s'agit de relever à ce premier stade de la démarche les rumeurs et les *fake news* ayant atteint une certaine popularité tout en étudiant les dynamiques de vérification des faits / rumeurs (debunking). L'analyse de contenu révèle que les statuts partagés semblent relever de l'ordre

⁵ Les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité est un parti politique sénégalais fondé en 2014 par Ousmane Sonko. Il est le principal parti de l'opposition

⁶ L'Alliance pour la République est un parti politique sénégalais fondé en 2008 par le Président de la République Macky Sall et Benno book Yakar est la coalition qui regroupe les partis politiques et des mouvements sympathisants du pouvoir

⁷ Pour désigner ceux qui ne sont ni du côté du pouvoir, ni du côté du parti Pastef.

classique de la rumeur. Il s'agit pour la plupart « d'énoncés informatifs non vérifiés et pertinents par leur fonction qui apparaissent dans des contextes d'ambiguïté, de danger ou de menace potentielle et qui aident à gérer le risque et à comprendre » (DiFonzo et Bordia, 2006).

3.1 La circulation des rumeurs

Dès l'annonce du verdict de condamnation du leader du Pastef, les rumeurs sont orientées sur le danger qui menacerait l'opposant Ousmane Sonko et ses alliés.

« la Bip vient d'arrêter Ousmane Sonko urgent, Partagez! »; « urgent Ngagne Demba Touré arrêté » (Jotna Media).

Ces informations fournies et partagées par des sources officielles du Pastef empruntent des allures de la véracité (Paillard, 2009), paraissent plausibles au regard de la situation, elles s'inscrivent ainsi dans le registre de la rumeur provoquée, d'autant plus que la vérification *a posteriori* confirme le « faux » de ces énoncés. L'adhésion du public à ces rumeurs semblent épouser le « système symbolique de croyances, de valeurs et de représentations » (Katz, 1960) des militants du Pastef, qui restent convaincus que leur leader et les militants du parti sont persécutés. En effet, l'une des caractéristiques essentielles des *fake news* réside dans le fait « qu'elles font écho à des certitudes [...] partagés par les acteurs et/ou communément admis au sein des groupes sociaux où elles circulent » (Giry, 2017b). Paradoxalement, ce sont les mêmes auteurs de ces rumeurs qui infirment les informations en présentant des excuses.

« Erratum : Le frère Ngagne Demba Touré n'a pas été finalement arrêté contrairement à la publication à ce sujet postée sur notre page. Nous avons été induits en erreur par nos sources et nous nous en excusons auprès de nos lecteurs » (Jotna Media).
« Apparemment X qui aurait été kidnappé et torturé est saint et sauf. Il a même fait une vidéo disant que c'est un *fake news* » Je m'excuse d'avoir fait passer cette information » (Sympathisant X).

Par ailleurs, l'analyse montre que les rumeurs marquent « un repli identitaire de défense, voire de défiance, vis-à-vis de l'extérieur (Aldrin, 2005 : 225-248). A ce propos, l'on remarque que les rumeurs qui ne sont pas en faveur du PASTEF, sont aussitôt réfutées.

« Nous invitons les uns et les autres à s'abstenir de publier ou de relayer des fausses informations ou non vérifiées en rapport avec

la situation du Président Ousmane Sonko. [...] A ce jour – aucune barricade n'est levée; aucune médiation n'est entamée; aucun émissaire n'est envoyé auprès du régime et aucune exfiltration motorisée (Pastef, 11 juin 2023).

« Attention aux *Fake news*. Les informations fusent de partout donc il est de notre devoir de faire le tri et d'y aller avec lucidité. Mais toujours demander est-ce ça entrave notre combat de liberté ou pas? Une fois la réponse obtenue, on saura comment réagir » (FreeSenegal).

Au-delà des rumeurs provoquées et des croyances partagées, l'étude dévoile une tendance à la désinformation. En effet, au premier jour des manifestations pendant que la majorité des contenus partagés *via* les statuts faisait état de « 17 morts en 24h » le ministre de l'intérieur estimait le nombre de morts à 9 personnes et celui de la jeunesse considérait que « c'est une minorité sur les 17 millions de sénégalais ». Toujours dans le cadre de ce décompte macabre, plusieurs rumeurs faisaient état de disparitions mystérieuses.

Des déclarations qui ont suscité beaucoup d'indignations et créé une « guerre des chiffres ».

« 30 personnes tuées entre le 1er et le 3 juin – bilan provisoire » (X).

« En deux jours on dépasse le bilan de mars 2021 » (journaliste pigiste).

« Beaucoup de disparitions. Beaucoup de corps trouvés sur les plages. Les journalistes faites votre travail » (X).

Le visuel de *Brut*, largement partagé sur *WhatsApp* reprenant les chiffres de chaque camp a fini par réduire la propagation des rumeurs sur les victimes.

16 morts selon le gouvernement, 19 selon l'opposition, 36 policiers et gendarmes blessés selon la Croix-Rouge, 357 manifestants blessés selon la Croix-Rouge et 500 arrestations selon le gouvernement » (Brut, 4 juin, 2023).

Figure 1 : Statuts sur les rumeurs les plus partagées



Source statuts WhatsApp, juin 2023

Enfin les rumeurs se concentrent sur la stratégie de l'État et des forces de défense et de sécurité (FDS). Un statut reprenant un *tweet* largement partagé indique une rupture de stock de lacrymogènes, d'autres annoncent la démission de hauts responsables de la police nationale.

« FDS n'a plus de lacrymogènes. Consigne-leur est donnée de gérer minutieusement le stock restant. Voilà pourquoi vous les voyez renvoyer des pierres. La commande de grenades faite à l'étranger ne peut être satisfaite qu'au-delà du 20 juin » (X).

« Commissaire X et commissaire Y auraient demandé à être déchargés par le ministre de l'intérieur qui refuserait de les recevoir » (Juan Branco)

« Beaucoup d'autres cadres de la police ont déposé leurs lettres de démission sur la table du ministre de l'intérieur » (OSR Monde).

Ces énoncés visent *a priori* à démontrer « l'affaiblissement du camp » (Huyghe, 2018, p.63), adverse, notamment, celui du gouvernement. Il convient également de souligner la présence d'un petit nombre de contacts récurrents (souvent militants ou sympathisants) et de sources officielles (Pastef, Jotna Media) dans la propagation de ces rumeurs. L'étude a permis de relever les *énoncés* les plus partagés sur la plateforme *WhatsApp* durant les manifestations montrant qu'ils avaient une orientation majoritairement « politique » mais aussi qu'ils provenaient aussi bien de sources alternatives que de sources officielles.

4. Fakenews, propagande et défiances

Reprenant une partie de l'assertion de Jacques Ellul (1962), la propagande peut recourir à une présentation partielle et orientée d'éléments qui cherchent à mettre en avant les intérêts politiques de l'émetteur de l'énoncé. Par ailleurs, la propagande « procède essentiellement de logiques top-down et revêt un caractère officiel ou institutionnel » (Giry, *op.cit.*). La première qui nous concerne ici provient des gouvernements, il s'agit de l'affaire des « nervis » ou des « forces occultes » médiatisée par le ministère de l'intérieur ayant fait l'objet de plusieurs tentatives de vérification et d'interpellations.

4.1 Propagande autour des forces occultes ou nervis?

Les « forces occultes » figure dans l'argumentaire de l'État depuis le début de l'affaire Sonko en mars 2021. L'énoncé de ces « forces occultes » de forme discursive proche des logiques de la propagande *à priori* vrai « du point de vue de son émetteur » (Giry, *op.cit.*) a été tourné en dérision à l'époque par les jeunes. Invité deux ans après, au lendemain des manifestations de juin 2023, le ministre de l'intérieur persiste et convoque « un arsenal argumentaire probatoire » (Paillard, 2009). Ce type de discours a été relayé aussi lors de la conférence de presse animée par les responsables de la police nationale.

« En mars 2021, j'avais parlé de l'existence de forces occultes. Beaucoup n'y croyaient pas. Mais effectivement il y a une infiltration massive de forces occultes » (communiqué du ministère de l'intérieur, 03 juin 2023).

« Des forces occultes ont infiltré les manifestations [...] ont tenté de saboter l'usine de Tieudeme qui produit plus de 12000 mètres cubes d'eau. Cela va engendrer un déficit d'eau dans la capitale et les autres localités qui sont ravitaillées via cette installation » (intervention du ministre de l'intérieur sur la TFM, 03 juin 2023).

« Ces individus étaient principalement armés et dangereux [...] La plupart des personnes arrêtées étaient en possession de cocktails Molotov, d'armes blanches et d'armes à feu de gros calibre » (Police nationale, 4 juin 2023, APS).

Comme le souligne Paillard (2009), la cohésion et la puissance de diffusion d'un énoncé rumoral nécessitent, le plus souvent, une argumentation. Afin d'étayer leurs propos des « contenus performatifs: vidéos, images, mises en scène » (Giry, *op.cit.*), ont été rajoutés. Ainsi

lors d'une conférence de presse, la police a projeté une vidéo montrant une personne en possession d'une arme au milieu des manifestations. Cette vidéo largement partagé *via* les RSN et les statuts WhatsApp a fait l'objet de vérification. *France 24* a été la première chaîne à procéder à la vérification de la vidéo « amateur » suivie par d'autres médias transnationaux.

« lors d'une conférence de presse dimanche 4 juin, la police sénégalaise a présenté des extraits vidéo censés prouver la présence d'individus armés parmi les manifestants [...] Pour la police sénégalaise, l'image à gauche montre un individu armé et dangereux, infiltré dans les manifestations de soutien à Ousmane Sonko la semaine dernière (France 24, 7 juin 2023)

« à droite, on y voit le même individu en compagnie d'hommes en uniforme. Ce passage n'a pas été montré lors de la conférence de presse de la police » (Les observateurs, 7 juin 2023).

« Après France 24, Aldjazzera rentre dans la danse du démantèlement des mensonges de notre police nationale » (X)

« La police nationale a accusé des « civils armés » de se battre aux côtés des manifestants lors des heurts qui ont suivi la condamnation d'Ousmane Sonko. Des images prouvent pourtant que certains d'entre eux évoluent aux côtés des forces de l'ordre » (Jeune Afrique, 5 juin 2023).

« Sénégal : enquête sur les nervis du pouvoir » (Journal le Monde, 12 juin 2023).

La police semble donc avoir effectué une fausse représentation de la vérité « *suppressio veri*, » par l'omission ou la suppression de certains passages de la vidéo originale. La technique de « manipulation » s'approche du registre de la désinformation dans la mesure où même si l'information est véridique « l'ajout de compléments faux, [...] est de donner une image erronée de la réalité, à des fins politiques [...] à une opinion publique d'un camp adverse » (François, 2016). Comme pour alimenter cette enquête ou confirmer la proximité entre l'État et les nervis, des statuts *WhatsApp* montrent des personnes armées transportées par des véhicules supposés appartenir à l'État.

« Les pickups des Nervis sont actuellement stationnés au niveau du dépôt Dakar Dem Dikk de Ouakam. Cela montre que c'est le Gouvernement qui sponsorise, finance et arme les nervis » (X).

« Des véhicules de la présidence de la république donnés à des individus armés pour semer la terreur » (X).

Figure 2 : Statuts partagés sur la présence de forces occultes ou de nervis



Source statuts WhatsApp, juin 2023

Malgré ces multiples éléments de réfutation, le ministère de l'intérieur maintient la version policière.

« ce n'est pas parce qu'on a vu des gens en uniforme dans ces vidéos que ce sont des membres de la police » (Ministre de l'intérieur, 04 juin 2023).

L'analyse démontre que « les démentis » apportés par le ministre « en l'absence de fait probant [ont] nourrit la rumeur elle-même, la relance et suscite des réactions de méfiance, voire de déni » (Paillard, 2009).

4.2 Défiance politique versus méfiance médiatique

Les rumeurs, les fausses informations, la propagande constituent des vecteurs de politisation. C'est dans cet état esprit que des statuts partagés sur *WhatsApp* interpellent l'État sur la présence des « forces occultes » et défient les médias nationaux face à leur silence voire leur connivence avec le gouvernement.

« Des forces occultes armées aux côtés des manifestants? Pour faire quoi? Tuer des manifestants !? Face aux policiers et équipées d'armes de guerre !? Aucun policier m'a reçu une balle !? C'est quoi le projet des forces occultes !? Déstabiliser le pays !? En tuant des manifestants !? Depuis mars 2021, quels membres des forces occultes ont été arrêtés !? (X)

« Le 04 mars 2021, nous vous avons adressé une demande d'éclairage sur l'identité des personnes armées de bâtons

intervenues sur le théâtre d'opération de la police nationale. Aviez-vous ouvert une enquête car, jusque-là pas de réponse ? » (Forum civil).

« on voit clairement les supposées « forces occultes » sévir en parfaite intelligence avec les Fds. Alors c'est de la sorcellerie ou l'entente complice. J'attends une réponse » (journaliste proche de l'opposition).

Cette série de questionnements considère l'argument de la police comme invraisemblable. Les questions sans réponse s'enchaînent après la conférence de presse de la police nationale.

« Une question? La police nationale dégage sa responsabilité sur les nervis. Donc qui a recruté les nervis? » (Journaliste pigiste).

« Ce que nous attendions de votre sortie [...] c'est qui a tiré sur les 16 victimes officiellement recensées par vos soins? Avec quelles munitions ? Si ce sont les vôtres, quelle est la procédure engagée? Le cas contraire, que devrions-nous retenir? (X).

Le Président de la République a coupé court à ces « interrogatoires » qui commençaient à entacher la crédibilité de l'État et celle des forces de défense.

« Ce ne sont pas les policiers qui ont tué les manifestants. Ce sont des civils infiltrés dans les manifestations qui tuent les manifestants » (communiqué du conseil des ministres du 07 juin 2021).

Ces déclarations ont fini par faire taire officiellement l'affaire des « forces occultes ». Le caractère instrumental de l'énoncé performatif des forces occultes qualifié de *fake news* semble résister davantage encore que les rumeurs aux démentis (Kapferer, 1987). Dans le même temps, les jeunes s'offusquent contre le silence des médias nationaux en les mettant en comparaison avec les médias étrangers lesquels ont « *montré les images des manifestations et apporté les preuves contre les forces occultes* ». Ils évoquent même une connivence entre les médias avec l'État. A ce propos, deux médias semblent particulièrement être décriés : la radiotélévision nationale (RTS), un média public dont les responsables sont nommés par le Président de la République, accusée d'être inféodée au pouvoir politique et la chaîne de télévision privée « TFM » du Groupe Futurs Médias, appartenant à un allié avéré du pouvoir qui affiche clairement sa position. Selon Samba Badji « les médias publics et privés sont sujets à une influence et/ou affiliation politique importante, ce qui facilite la propagation des fausses informations par ces moyens » (2022). Ces

médias sont ainsi taxés d'être complices du gouvernement en reprenant leur argumentaire sur les forces occultes.

« La RTS a fait un live depuis l'école de Police pour donner la parole à un policier qui essayait d'expliquer qu'il y a des forces occultes présentes aux côtés des manifestants » (X)

« Le porte-parole du gouvernement est dans la désinformation. TFM vous devez rétablir la vérité des faits au Ministre. Vous lui permettez de manipuler en racontant des fables qu'il est seul certainement à croire » (jeune de la société civile).

La position des médias peut être envisagée comme une autocensure des médias.

« N'écoutez et ne relayez aucune information venant d'une quelconque presse corrompue... » « Trop de manipulations » (X).

« Les médias snobent les événements. Ils savaient que seul *Walf* donnerait les vraies informations, ils ont coupé son signal pour une semaine. Ils nous laissent leurs télés qui ne font qu'accueillir les ministres qui enchainent mensonges sur mensonges » (X)

Ce manque de confiance envers les médias a fini par installer « un chaos informationnel [...], avec son lot de rumeurs, d'informations non vérifiées et de fausses nouvelles » (Proulx, 2018).

Conclusion

L'étude révèle que la plupart des contenus identifiés dans ce corpus de statuts *WhatsApp* largement partagés durant les manifestations de juin 2023 se rapprochent davantage des rumeurs que des *fakes news* si l'on se réfère aux « six traits cumulatifs » (Giry, op.cit.). En effet les énoncés ne remplissent pas toujours les conditions de l'intentionnalité, laquelle est d'ailleurs complexe à vérifier, hormis les sources officielles, les auteurs sont aussi difficiles à identifier. Néanmoins, on peut convenir que les contenus partagés s'inscrivent dans des croyances et stéréotypes symboliques et sont conçues en vue de retombées politiques favorables à leurs auteurs et/ou défavorables à leurs adversaires. Autrement dit, les rumeurs sur les arrestations, les « forces occultes », ou encore les nervis, se sont construites par la combinaison de raisonnements, de croyances. Elles se « nourrissent d'hypothèses, de supputations, de contradictions, d'informations incomplètes ou tronquées » (Paillard, 2009). Par ailleurs,

lorsque les sources sont officielles ou ne sont pas connues, la rumeur épouse les traits de la propagande politique. En effet, la rumeur peut être déclenchée et devenir propagande. Toutefois, la propagande n'est pas seulement perceptible chez les dominants, les opposants ont usé de stratégies afin de peser sur l'opinion publique, empruntant ainsi une direction horizontale ou « intérieure » (Badouard, 2018). En définitive, les rumeurs provoquées, les énoncés performatifs de propagande, la désinformation s'entremêlent confirmant ainsi la complexité de délimiter le champ des *fake news*. Ces énoncés vérifiés ou faux circulent « en tant qu'agir communicationnel [...] via un canal alternatif d'information » (Giry, op.cit.). La défiance originelle à l'égard des médias, des professionnels de la politique a permis l'acceptabilité sociale de ces énoncés fallacieux.

Quant au *fact-checking*, il apparaît que les démarches de vérification « visent d'abord à identifier le faux plus qu'à dire le vrai » [et auraient] « une fonction d'abord politique » (Joux et Gil, 2019). En outre, l'on voit ainsi se développer un *fact-checking* amateur à côté du *fact-checking* professionnel laissant présager une certaine habileté médiatique (Neveu, 1999), voire des compétences médiatiques (Fastrez, 2010; Tilleul, 2020). L'étude montre aussi que les faux contenus et les pratiques de *fact-checking* se développent de façon presque simultanée.

L'apport méthodologique se trouve dans l'analyse des contenus éphémères que constituent les statuts *WhatsApp*. La méthode de « *screenshot* » a fait l'objet d'un traitement manuel fastidieux montrant ainsi les limites en termes de traitement automatisé de ces contenus. Les variables sémiologiques intégrées dans ces contenus numériques pourraient permettre de mieux cerner les messages. Par ailleurs, les résultats de recherche appellent à des travaux subséquents reposant sur des entretiens semi-directifs. Nonobstant ces limites, cet article ouvre un agenda de recherche prometteur.

En guise de perspective, deux pistes de recherche semblent se dessiner. Une première pourrait s'intéresser aux compétences médiatiques des jeunes sur *WhatsApp* d'autant plus que nous avons remarqué que certains d'entre eux ont intégré dans leurs pratiques quotidiennes le partage d'informations d'actualités « en ce moment tout le monde suit mes

statuts est ce que je ne vais finir pas être journaliste »⁸ « *il est temps que j'ouvre une télé et un site internet afin de pouvoir partager plus d'informations* » déclare un des jeunes très présents sur *WhatsApp*. L'autre piste de recherche concerne la surveillance numérique et la contre surveillance (Aïm, 2020, 2022). En effet, face aux dynamiques de circulation des contenus défavorables au gouvernement, l'accès à l'Internet et à certaines applications *Tik Tok, Facebook, Twitter, Télégram* a été bloqué et des jeunes ont été arrêtés pour avoir diffusé des « messages haineux et subversifs ». Une surveillance et une contre surveillance qui soulèvent des enjeux éthiques et de régulation des plateformes numériques.

Bibliographie

Aïm Olivier (2020), *Les Théories de la surveillance. Du panopticon aux surveillance studies*, Paris, Éditions Armand Colin, Collection U.

Aïm Olivier (2023), « Avant-propos: Surveillance et contre-surveillance. Nouveaux enjeux et nouvelles pratiques de surveillance » in *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, (108), pp.11-19.

Aldrin Philippe (2005), *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, Presses universitaires de France.

Augé Étienne F (2007), *Petit traité de propagande à l'usage de ceux qui la subissent*, Bruxelles, De Boeck.

Badji Samba Dialimpa, (2022), *L'écosystème des Fausses Informations au Sénégal*. Repéré à <https://www.cddwestafrica.org/reports/>

Badouard Romain (2018), « Les " fake news " menacent-elles le débat public? » in *Les Cahiers français: documents d'actualité*, pp. 36-47.

Badouard Romain (2021), « Fausses informations, vraies indignations? Les « fake news » comme support des discussions politiques du quotidien » in *RESET, Recherches en sciences sociales sur Internet*, (10).

Beltifa Hakim (2018), « Printemps arabe et fausses nouvelles: petites histoires et grande Histoire » in *The Conversation*. Repéré à <https://theconversation.com/printemps-arabe-et-fausses-nouvelles-petites-histoires-et-grande-histoire-91282>.

⁸ Texte en wolof -français « instant bi mom mane le nieupp toppe samey statu est ce que je vais finir pas être journaliste »

- Bloch Marc** (1999), *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre*, Paris, Éditions Allia.
- Bourdin Philippe et Le Bras Stéphane** (2018), *Les fausses nouvelles. Un millénaire de bruits et de rumeurs dans l'espace public français*, Clermont-Ferrand, Éditions Presses Universitaires Blaise Pascal.
- Chavaliaris David** (2018), « Fake news: l'arbre qui cache la forêt Après le Brésil, à qui le tour? » in AOC [Analyse Opinion Critique]. Repéré à <https://aoc.media/analyse/2018/11/07/fake-news-larbre-cache-foret/>
- Barats Christine** (dir.) (2013), *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris, Éditions Armand Colin.
- Daignes Geoffroy** (2019), « Pour en finir avec les fake news », in *Le débat*, (2), pp. 110-116.
- Dauphin Florian** (2019), « Les Fake news au prisme des théories sur les rumeurs et la propagande », in *Études de communication*, 53, pp. 15-32.
- Dentith, Matthew RX.** (2017), « The Problem of Fake News », in *Public Reason*, 8 (1-2), pp. 65-79.
- DiFonzo Nicholas et Bordia Prashant** (2006), « Rumeurs, ragots et légendes urbaines. Contextes, fonctions et contenus » in *Diogène* n° 213, pp. 23 à 45.
- Ellul Jacques** (1962), *Propagandes*, Paris, Éditions Economica.
- Fastrez Pierre** (2010), « Quelles compétences le concept de littératie médiatique englobe-t-il? Une proposition de définition matricielle » in *Recherches en communication*, 33, pp.35-52.
- Figeac Julien, Ratinaud Pierre, Smyrniaos Nikos et al.** (2020), « Les téléphones mobiles, un outil de désinformation? La circulation des informations peu fiables dans Twitter lors de la campagne présidentielle française de 2017 » in *Tic et société*, 14 (1-2), pp.375-403.
- Giry Julien** (2017b), “A Specific Social Function of Rumors and Conspiracy Theories: Strengthening Community’s Ties in Trouble Times. A Multi-Level Analysis”, in *Slovak Ethnology*, 65 (2), p. 187-202.
- Giry Julien** (2020), « Les fake news comme concept de sciences sociales: Essai de cadrage à partir de notions connexes : rumeurs, théories du complot, propagande et désinformation » in *Questions de communication*, 38,371-394. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.24263>.

Huyghe François Bernard (2018), *Fake news, la grande peur*, Paris, Éditions VA Press.

Joux Alexandre et Péliissier Maud (dir.) (2018). *L'information d'actualité au prisme des fake news*, Paris, L'Harmattan, Communication et civilisation.

Joux Alexandre et Gil Inès (2019), « Entre transparence des sources et entre-soi: une critique du fact-checking du débat de l'entre-deux tours de la présidentielle française de 2017 » in *Études de communication*, 53, pp. 67-84.

Kapferer Jean-Noël (1987), *Rumeur, le plus vieux média du monde*, Paris, Éditions du Seuil.

Katz Daniel (1960), "The Functional Approach to the Study of Attitudes" in *Public Opinion Quarterly*, 24 (2), pp. 163-204.

Lalbat Benjamin (2019), « Impact du régime de la vérité liquide et économie de l'opinion au sein des mouvements sociaux contemporains. L'exemple du mouvement des Gilets Jaunes » in *RUSCA*, (11).

Lasswell Harold. (1927), *Propaganda Technique in World War*, New York, Éditions A. A. Knopf.

Laugée Françoise (2011), « Fact-checking (vérification des faits) », in *La Revue européenne des médias et du numérique*, (20).

Lilleker Darren et Koc-Michalska Karine (2017), « What drives political participation? Motivations and mobilization in a digital age » in *Political Communication*, 34(1), pp.21-43.

Liu Lu (2021), « Crise de la Covid-19 sur les réseaux sociaux français: Traçabilité de la désinformation et techniques de distorsion de l'information. L'exemple français, américain et britannique » in *Les Cahiers du numérique*, 17, pp. 123-162.

Mercier Arnaud, (2017), *La communication politique*, Paris, CNRS éditions.

Morin Edgard (dir.) (1982), *La rumeur d'Orléans*, Paris. Éditions Seuil, coll. « Points essais ».

Neveu Erik (1999), « Médias, mouvements sociaux, espaces publics » in *Réseaux Communication-Technologie-Société*, 17(98), pp. 17-85.

Ovoundaga Marcy Delsione (2020), « Les réseaux sociaux du web et les campagnes électorales au Gabon » in *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, 9(1), pp. 154-165.

Paillard Bernard, (2009) « La rumeur, ou la preuve ordinaire », in *Communications*, 84, pp. 119-135.

Paveau Marie-Anne. (2017), *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Éditions Hermann.

Proulx Serge (2018), « L'accusation de “fake news”: médias sociaux et effets politiques ». In Françoise. Sauvageau (dir.) *Les fausses nouvelles, nouveaux visages, nouveaux défis*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Ramakrishna Kumar (2018), “Disinformation and Fake News: Old Wine in New Bottles” in, *RSIS Commentary*, 54.

Sauvageau Florian et Thibault Simon (2018), *Les fausses nouvelles, nouveaux visages, nouveaux défis. Comment déterminer la valeur de l'information dans les sociétés démocratiques ?* Québec, Presses de l'Université de Laval.

Thibault Simon (2018), « Craig Silverman : pionnier de l'enquête journalistique sur la désinformation en ligne » In Sauvageau Florian (dir.) *Les Fausses nouvelles, nouveaux visages, nouveaux défis, Comment déterminer la valeur de l'information dans les sociétés démocratiques*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Tilleul Camille (2020), *Étude des relations entre les pratiques des jeunes adultes sur les réseaux socionumériques et le développement de leurs compétences en littératie médiatique*. Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, Belgique.

Viallon Philippe, Dolbeau-Bandin Cécile et Picot Jérémy (2021), « Introduction: L'infodémie entre information et désinformation » in *Les Cahiers du numérique*, 17, pp 9-15.

Wardle Claire et Derakhshan Hossein (2017b), *Information disorder: Toward an interdisciplinary framework for research and policymaking*, Strasbourg, Council of Europe, Vol. 27, pp. 1-107.